

RÈGLEMENT du jeu-concours « Marque-Pages Bulles »

Un jeu-concours est lancé par la Bibliothèque Bulles - UFR LLASIC du **04/03/2024 au 29/03/2024**. Les participant·es sont invité·es à dessiner un marque-page. Un seul dessin par personne sera autorisé. Le dessin lauréat sera publié sous forme d'un marque-page et distribué à l'accueil de la bibliothèque Bulles.

Le thème de l'édition 2024 est : « **Ma bibliothèque aux super-pouvoirs** »

Participation : La participation est ouverte à toute personne, sans limite d'âge, inscrite ou non à la bibliothèque.

Principe du concours :

- Dessiner un marque-page de dimension **6 cm x 20 cm** (gabarit en annexe du règlement)
- Le dessin devra être original, il pourra être en couleur ou au trait, par tout moyen graphique (crayons, feutres, peinture, pastels, fusain, collage, etc.). Toutes les techniques manuelles peuvent être envisagées pour la réalisation mais le dessin devra être à plat, sans volume. Les dessins assistés par logiciel ou application sont acceptés. L'utilisation de générateurs d'images par intelligence artificielle est fortement déconseillée (puisque le concours cherche à récompenser la créativité des participations).
- Le dessin doit être présenté **UNIQUEMENT** au recto de la feuille.

Désignation du lauréat :

Le marque-page qui sera désigné par le jury selon les critères établis au préalable sera le gagnant du jeu-concours. Le jury est composé de membres de l'équipe Bulles, du service communication de l'UFR LLASIC, ainsi que d'étudiants et d'une personnalité extérieure. Les critères de sélection du jury sont les suivants : respect du thème, respect du format (6x20cm), originalité/créativité/technique, qualité artistique (esthétisme, harmonie des couleurs, propreté du dessin...), « L'objet » marque-page (dessin pensé pour la fonctionnalité d'un marque-page, une attention particulière sera portée à la partie supérieure dépassant du livre).

Modalités de dépôt :

Le marque-page devra être envoyé **avant le 29/03/2024 à 12h**, accompagné, de manière lisible, des informations suivantes : nom, prénom du participant, adresse e-mail valide :

- Dépôt du marque-page sous enveloppe à l'accueil de la Bibliothèque Bulles ;
- Par courrier à l'adresse suivante (cachet de La Poste faisant foi) :

*Bibliothèque UFR LLASIC - Bulles
Université Grenoble Alpes
CS 40700
38058 Grenoble Cedex 9*

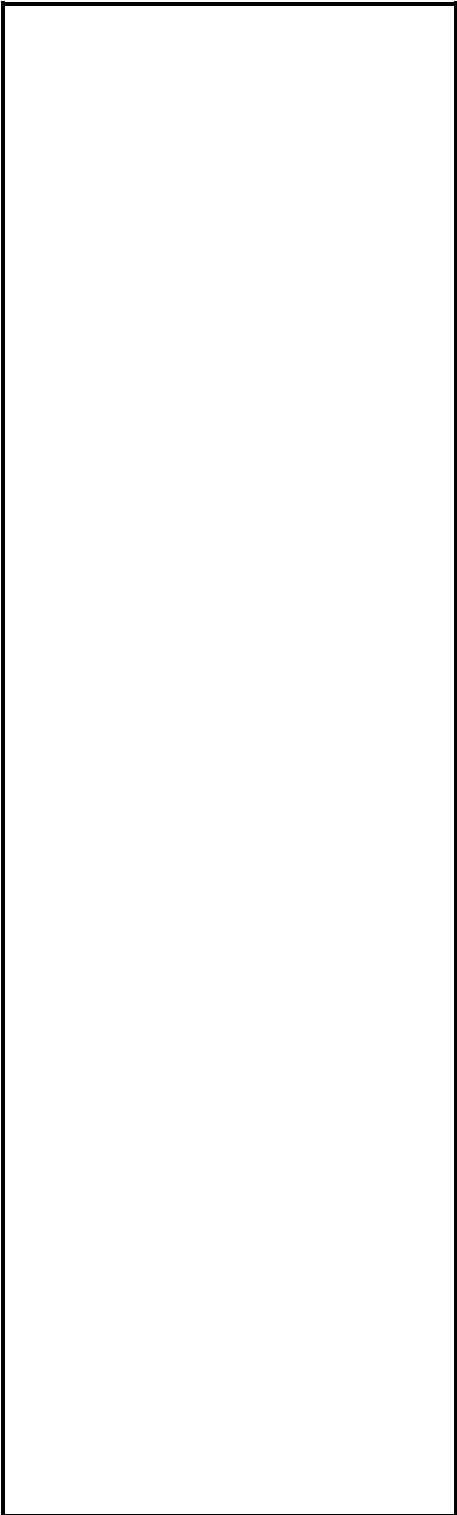
- Possibilité d'envoyer son marque-page scanné - uniquement de bonne qualité et en taille réelle - par mail à : bulles@univ-grenoble-alpes.fr

Conditions générales de participation :

- En s'inscrivant au jeu-concours "marque-page", les participant·e·s s'engagent à ce que leur participation respecte l'ensemble des législations en vigueur. Elle devra respecter le droit d'auteur et ne devra pas porter atteinte à toute personne et ne pas constituer un outrage aux bonnes mœurs, une incitation à la réalisation de certains crimes ou délits, à une quelconque provocation ou discrimination, à la haine ou à la violence.
- Les participant·e·s acceptent que leur création puisse être diffusées et exploitées librement au sein de la bibliothèque Bulles ainsi que sur les supports numériques suivants : la page Facebook (facebook.com/Bulles.UGA), la page Instagram (instagram.com/bulles.uga) et le site internet de l'UFR LLASIC (llasic.univ-grenoble-alpes.fr/). Toute utilisation des créations sera accompagnée du nom de l'autrice ou de l'auteur.

Récompenses :

- **1^{er} prix** : Le dessin gagnant sera publié sous forme d'un marque-page qui sera distribué à la bibliothèque Bulles + un cadeau à retirer la bibliothèque (pas d'envoi des lots)
- **Prix 2 à 10** : Les participants remportent un lot composé d'objets littéraires et de petits cadeaux à récupérer à l'accueil de la bibliothèque (pas d'envoi des lots)
- Selon les participations, une **catégorie Junior** pour être créée pour récompenser les enfants.



Du 4 au 29 mars 2024

Marque-page sur le thème :

« Ma bibliothèque aux super-pouvoirs »

Gabarit à respecter :

6 cm x 20 cm

Uniquement au recto

Attention, lors de l'impression de ce fichier, la taille réelle du gabarit peut être modifiée par les paramètres d'impression

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

